

REÇU LE 18 DEC. 2024

QUESTION ORALE DE M. MOHAMED OURIAGHLI, DÉPUTÉ DU GROUPE SOCIALISTE

A MME. BARBARA TRACHTE, MINISTRE-PRESIDENTE EN CHARGE DE LA PROMOTION DE LA SANTE **ET À M. ALAIN MARON** CHARGÉ DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE, AU SEIN DU COLLÈGE DE LA **COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANCAISE**

Concernant « **L'accès au matériel stérile et la politique de réduction des risques en Région bruxelloise** »

Madame la Ministre-Présidente,
Monsieur le Ministre,

La Fédération bruxelloise des institutions spécialisées en matière de drogues et addictions (féda bxl) a récemment tiré la sonnette d'alarme sur une potentielle interruption des programmes de distribution de matériel stérile d'injection à partir de janvier 2025, faute de financement pérenne.

Mise en place depuis l'an 2000, cette politique est essentielle pour prévenir la propagation de maladies infectieuses telles que le VIH et l'hépatite C, comme le souligne l'ONUSIDA. Ces programmes ont prouvé leur efficacité en matière de réduction des risques, touchant chaque année plus de 2.000 personnes via 21 points d'accès. Ils représentent ainsi un investissement public particulièrement rentable, tant en termes de prévention des contaminations que de réduction des coûts de traitement associés.

L'arrêt de ces programmes constituerait une menace sanitaire grave pour la population bruxelloise et mettrait en péril les acquis de 30 ans en matière de prévention et de réduction des risques.

Dans ce contexte, je souhaite vous poser les questions suivantes :

- Quelles mesures le Collège a-t-il prises pour garantir la pérennité du financement de ces programmes, afin de maintenir l'accès au matériel stérile et éviter une crise sociosanitaire qui pourrait durablement affecter la santé publique et l'inclusion sociale des populations vulnérables ?

- ~~Comment la COCOF envisage-t-elle de renforcer la coordination avec les services responsables de ces points d'accès ? Des mécanismes d'urgence sont-ils prévus pour garantir leur continuité ?~~
- Étant donné que les diagnostics de VIH ont augmenté de 13% en Belgique en 2023, comment la COCOF prévoit-elle d'endiguer une nouvelle hausse des infections si ces programmes venaient à être arrêtés ?
- ~~Quels projets la COCOF envisage-t-elle pour développer une approche globale de la réduction des risques, incluant la mise en place de salles de consommation à moindre risque ou d'autres dispositifs similaires ?~~
- L'accord de gouvernement prévoyait de « lancer une réflexion collective sur la réduction des risques et la santé communautaire, afin de déterminer la manière dont ces pratiques pourront se concrétiser dans les dispositifs légaux ». Pouvez-vous nous éclairer sur les avancées de cette réflexion et sur la manière dont cette proposition se matérialise concrètement ?

Je vous remercie pour vos réponses.



Mohamed Ouriaghli
Député